

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 22

Artikel: [Lettre au Journal de Lausanne]
Autor: Le montagnard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lorsqu'une voix douce et agréable le tira d'embaras : — Eh bien ! Louis, donnez donc du feu à monsieur !

L'étudiant s'inclina — on dit même qu'il lança une œillade — et s'approcha, le cigare aux lèvres, du nommé Louis, qui lui communiqua, quoique à regret, ce bienfait cher aux humains que Prométhée (il y a de cela quelques années) ravit pour eux à l'Olympe.

Désormais la glace était rompue entre les trois choses : deux d'entre elles marchèrent riant, causant, parlant de la pluie, du beau temps, de mille petits riens ; tandis que la troisième, tâchant de se rapprocher des deux autres autant que lui permettaient les convenances, pestait contre sa stupide clarté qui avait procuré justement ce qu'elle était chargée d'éviter.

Mais, hélas ! dans ce monde tout a une fin, et la rue de Bourg étant dans ce monde a aussi une fin ; c'est ce dont s'aperçurent trop tôt l'étudiant et le capuchon vert, car une porte venait de s'ouvrir et le falot, déjà vers le seuil, éclairait triomphalement un long corridor. Il fallait se séparer ; on se sépara, car le falot venait de s'éteindre.

Et vous, mortels, qui souvent, rencontrant le soir de ces estimables lumières dans les rues, haussez les épaules en disant avec dédain : « A quoi servent ces lanternes ? » vous venez de voir une de leurs applications.

(Revue de Belles-Lettres.)

AIZAS.

Il n'y a que très peu de semaines encore, chacun se plaignait de la longueur de l'hiver ; il ne fut cependant pas à comparer à celui de 1788, à en juger par la lettre suivante qu'on adressait à cette époque au *Journal de Lausanne* :

De la montagne d'Izenau (Ormonds),
le 31 juillet 1788.

« Quoique je ne sois qu'un pauvre berger des Alpes, j'ai entendu parler de votre *Feuille* qui voudra bien accueillir ces quelques lignes. Nous sommes montés, le 29 juillet, sur la montagne d'Izenau, qui forme un de nos pâturages d'été, et voilà une neige désespérante qui nous oblige à renfermer nos troupeaux dans les vacheries, sans avoir de foin pour les nourrir. Que faire ! cette neige couvre nos prairies depuis deux jours, et la tristesse commune est une faible consolation contre la faim. Plusieurs vachers déplorent leurs misères. Pourquoi nos montagnes ne sont-elles pas privilégiées de la saison de l'été ? dit l'un. A quoi sert, dit l'autre, une si longue froidure ? Et moi j'avoue aussi mon embaras en réfléchissant que nous aurons douze mois d'hiver ; car nous nous chauffons à présent comme à Noël. — J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le montagnard. »

LE SECRET D'HORTENSE

(3)

Aux personnes dont le front est précocement ridé, dont les couleurs ont disparu sous la commotion de quelque grand chagrin, elle prophétisent que leur mari, — enlacé dans les filets de l'une de ces ignobles créatures qui amènent la perturbation dans les familles, — honteux de ses erreurs et de son égarement, reviendra repentant et contrit implorer un généreux pardon.

Elles ont des réponses pour toutes les castes, des consolations pour toutes les infortunes ; elles vendent de l'espoir et des chimères qui aident parfois à supporter la vie ; mais se fonder sur leurs paroles, s'effrayer des craintes imaginaires qu'elles déploient pour faire ombre à leurs tableaux serait agir sans le moindre bon sens.

— Cependant, ma chère Hortense, n'a-t-on pas vu des exemples frappants de prédictions réalisés ? Et pour en citer un généralement connu, je te rappellerai celui de l'impératrice Joséphine.

— J'admets la réalisation de certaines prophéties ; mais Dieu qui est souverainement sage ne peut avoir permis qu'on pût lire toujours dans une certaine réunion de cartes, les secrets de la pensée ou de l'avenir, qui relèvent de sa toute-science.

— Mais, ma sœur, en me parlant de cette jeune femme qui souffrait des peines ignorées, madame Lorenzini t'a dépeint parfaitement.

Hortense pâlit de plus en plus.

— Et ce qui m'a le plus affligée, reprit Mathilde, c'est qu'elle m'a dit positivement que c'était moi qui lui faisais involontairement tant de mal.

— Quelle folie !... dit Hortense en embrassant tendrement sa sœur, tu ne m'as donné que des joies !

— Ainsi, tu ne veux pas me confier ton chagrin ?

— Je t'assure qu'il n'existe que dans les déclarations de la nécromancienne.

— Et bien, ma sœur, je le devinerai.

Un coup de sonnette prompt et vibrant fit tressaillir les deux jeunes filles. En un clin d'œil, Mathilde ouvrant la porte du salon se trouva en face d'un beau jeune homme qui paraissait âgé de vingt-sept ans.

De longs cheveux châtain soyeux et légèrement ondulés, prétaient un caractère rêveur à cette physionomie tout harmonieuse. Un front large, des sourcils bien arqués, des yeux d'un bleu indescriptible tant il est pur et cependant foncé, un nez d'une forme irréprochable, une fine moustache formant avec la barbe un cercle étroit et châtain comme ses cheveux, encadrait une bouche gracieuse et sympathique, dont le sourire plein de charmes mettait au jour les plus belles dents du monde ; tel était l'ensemble de la physionomie d'Ernest Méry. Sa taille, qui dépassait la moyenne, rivalisait de grâce et de distinction avec ses traits vraiment remarquables.

Après avoir déposé sur le front de Mathilde le baiser du retour, Ernest tendit une main fraternelle à Hortense qui lui donna la sienne en baissant les yeux.

En toute autre occasion, Mathilde n'eût point pris garde à cette nuance d'embaras, mais la jeune fille décidée à deviner les peines de sa compagne, commençait déjà son rôle investigateur.

— Vous m'attendiez, chère Mathilde, dit Ernest à sa fiancée ; merci pour cette confiance en ma parole, je vous jure que je m'en rendrai toujours digne.

Vous le voyez, ajouta-t-il, en quittant la voiture, j'ai revêtu mon costume de bal ; partons, ma bien-aimée, vous aimez la danse avec passion, et je veux pas vous priver d'un quadrille.

Pour la rédaction : L. MONNET.